

## DIRECTEUR

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE  
PERMANENT, TEMPS PLEIN

**DATE LIMITE**  
20 OCTOBRE 2019

**N° CONCOURS**  
ACVSAD-2019-638

**DÉBUT DE L'EMPLOI**  
DÈS QUE POSSIBLE

## DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice générale, le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire agit à titre de responsable pour la planification, l'organisation, la coordination et l'évaluation des ressources humaines, techniques, administratives et financières de son service. Il planifie et coordonne l'ensemble des activités inhérentes à son Service afin de mettre en œuvre une offre de services de qualité en loisirs, en culture et relative à la vie communautaire.

Le directeur conseille et représente la Ville auprès d'organisations partenaires et supporte les organismes et le développement d'activités de loisirs, culturelles et communautaires. Il révisé l'offre de services de son département afin de s'assurer de répondre aux besoins des citoyens par des processus efficaces, en s'inscrivant dans la mission et la vision de l'organisation.

Le directeur joue un rôle stratégique auprès de la Ville en fournissant des conseils et orientations en lien avec son domaine d'expertise et la gestion de son service. Il participe, de concert avec les autres services municipaux, à l'élaboration de tout règlement, politique, directive ou autre en matière de loisirs, culture et vie communautaire.

## QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en administration, gestion ou loisirs, culture et tourisme (récréologie), ou toute combinaison d'études et d'expérience pertinente
- Expérience pertinente minimale de huit ans dans un poste de gestion.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon le guide des conditions de travail des employés-cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

## COMPÉTENCES REQUISES

- Capacité à communiquer et à vulgariser de l'information
- Posséder un bon *leadership* au sein d'une équipe
- Savoir planifier, organiser et réaliser plusieurs projets simultanément
- Capacité à collaborer étroitement avec différents intervenants et à maintenir d'excellentes relations interpersonnelles
- Être orienté vers le citoyen
- Aptitudes à gérer le changement
- Habileté à gérer les ressources humaines, matérielles et financières de son secteur d'activité
- Démontrer un sens stratégique face aux enjeux et défis
- Maîtrise des outils informatiques : suite Office, SharePoint
- Connaissance des lois et des règlements reliés à l'emploi
- Connaissance du milieu municipal (un atout)

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, avant le 20 octobre 2019, par courriel ou à l'adresse suivante :

**Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures**  
**Concours : ACVSAD-2019-638**  
Service des ressources humaines  
200, route de Fossambault  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3  
[rh@VSAD.ca](mailto:rh@VSAD.ca)

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.